

### Définition :

Les panneaux à base de bois utilisés comme revêtements intérieurs sont essentiellement des panneaux à base de bois, placage, panneau contreplaqué ou latté, panneau de particules, panneaux de fibres, revêtus d'un placage de bois ou d'un élément de décor bois :

- Les panneaux décoratifs plaqués bois
- Les plaques de stratifié décoratif haute pression
- Les panneaux mélaminés et les panneaux revêtus stratifiés
- Les éléments panneautés massifs
- La plupart des panneaux à base de bois, contreplaqué, OSB, et MDF en particulier, peuvent être utilisés en parement intérieur, sous réserve de recevoir une finition appropriée.



### Caractéristiques et dimensionnement :

#### Constitution :

Les panneaux décoratifs plaqués bois sont définis comme un support à base de bois (placage, contreplaqué, latté, panneau de particules, panneau de fibres) ou stratifié, revêtu d'un placage décoratif de bois tranché ou déroulé sur au moins une de ses faces.

#### Classement :

Ces panneaux sont classés, selon la norme NF B 54-200, en fonction des paramètres suivants :

- le support : placage, contreplaqué, latté, panneau de particules, panneau de fibres dur, panneau MDF, stratifié, autres panneaux composites à base de bois.
- le type de collage : pour milieu sec ou pour milieu humide
- l'essence du placage de surface
- l'assemblage des placages de surface
- la structure des placages (tranché, déroulé, loupe, autres)
- la finition
- les caractéristiques particulières (ignifugation, acoustique)
- la forme (plan, galbé, moulé)
- le domaine d'utilisation privilégié (usage général, panneau pour mur, panneau pour plafond, panneau pour sol, panneau pour meuble, panneau pour agencement)

#### Plaques HPL :

Les plaques de stratifié décoratif haute pression (HPL) sont définies dans la norme EN 438.

#### Panneaux surfacés mélaminés et stratifiés :

Ce sont des panneaux dont les surfaces sont revêtues par une ou plusieurs feuilles de papier pré-imprégnées de résines à base de mélamines thermodurcissables assemblées sous pression et chaleur.

Les panneaux stratifiés sont des panneaux à base de bois revêtus de plaque de stratifié décoratif haute pression.

#### Panneaux avec bois massif :

Les éléments panneautés lamellés-collés sont composés d'éléments de bois massifs lamellés-collés, avec une colle de type 1 (selon EN 301).

Les éléments trois plis massifs ou plus (cinq, sept...) sont composés de trois couches de bois massif : les deux couches extérieures sont des parements, la couche médiane perpendiculaire est constituée d'un lattage jointif.

### Fabrication :

#### Placages :

Les placages présentent un dessin sur dosse, sur quartier ou faux-quartier selon la technique utilisée : tranchage ou déroulage de la bille de bois.

Le mode d'appareillage des placages – c'est-à-dire d'assemblage bord à bord des feuilles – permet de faire varier les décors.

#### Panneaux supports :

Les panneaux décoratifs replaqués doivent toujours comporter un revêtement de contre-balancement en contre-parement : placage de même épaisseur ou papier imprégné.

#### Tolérances :

La norme NF B 54-201 « Panneaux décoratifs plaqués bois - Aspect des faces » précise les tolérances de singularités des placages. Les faces ne doivent pas présenter de gerce, tâche, trou, fente ou pastille.

### Références normatives :

#### Normes actuelles :

- NF B 54-200 : Panneaux décoratifs plaqués bois – Définition et classification
- NF B 54-201 : Panneaux décoratifs plaqués bois – Aspect des faces
- NF B 54-202 : Panneaux décoratifs plaqués bois – Spécifications
- NF EN 14322 (NF B 54-113) : Panneaux à base de bois – Panneaux surfacés mélaminés pour usage intérieur – Définition, exigences et classification
- NF EN 312 (NF B 54-114) : Panneaux de particules – Exigences (et normes d'essais associées)
- NF EN 300 (NF B 54-115) : Panneaux de lamelles minces longues et orientées (OSB) – Définitions, classification et exigences
- EN 438 : Stratifiés décoratifs haute pression (HPL) – Plaques à base de résines thermodurcissables
- NF EN 636 : Contreplaqué – Exigences
- NF EN 622 (NF B 54-051) : Panneaux de fibres de bois – Exigences
- NF EN 13986 (NF B 54-250) : Panneaux à base de bois destinés à la construction – Caractéristiques, évaluation de conformité et marquage
- NF EN 335-3 (NF B 50-100-3) : Durabilité du bois et des matériaux dérivés du bois – Définition des classes de risque d'attaque biologique – Partie 3 : Application aux panneaux à base de bois
- NF EN 13964 : plafonds suspendu – exigences et méthodes d'essais

#### Autres documents :

- Recommandations pour la pose des panneaux décoratifs en bois destinés aux revêtements muraux (CTBA) (épuisé)
- Les panneaux à base de bois – Guide des applications dans le bâtiment (FCBA)
- Guide d'entretien des ouvrages en bois (FCBA)

## Principales spécifications et recommandations :

### Panneaux décoratifs :

La norme NF B 54-202 définit les spécifications des panneaux décoratifs plaqués bois.

- Tolérances (NF EN 324-1 et NF EN 324-2) :
  - sur épaisseurs : définies dans la norme selon les supports
  - sur longueur et largeur : 1mm/m
  - sur rectitude des bords : 1mm/m
  - sur équerrage : 1 mm/m
- Essai de collage à réaliser ainsi que les spécifications à atteindre
- Teneur en formaldéhyde pour les panneaux par la méthode d'analyse des gaz (NF EN 717-2) soit classe 1 (moins de 3,5 mg HCHO/m<sup>2</sup>h), soit classe 2 (entre 3,5 et moins de 10 mg HCHO/m<sup>2</sup>h)
- Aspect des faces selon NF B 54 201.

Des propriétés additionnelles peuvent être définies en fonction d'un usage donné.

### Panneaux stratifiés décoratifs :

La norme NF EN 438-1 définit les spécifications des stratifiés décoratifs haute pression.

Ces spécifications portent sur :

- Couleur et dessin
- Fini de surface
- Épaisseur
- Aspect
- Équerrages et parallélisme
- Caractéristiques de résistance à l'abrasion, à l'immersion dans l'eau bouillante, thermique superficielle, au choc, à la fissuration, à la rayure, aux tâches, aux brûlures de cigarette, à la tenue des teintes à la lumière
- Aptitude au postformage
- Résistance à la vapeur d'eau
- Réaction au feu
- Valeurs de résistances mécaniques pour les stratifiés épais et compact.

### Panneaux de particules surfacés mélaminés :

La norme NF EN 14322 définit les spécifications des panneaux de particules surfacés mélaminés.

Ces spécifications portent sur :

- Aspect des faces
- Caractéristiques dimensionnelles
- Humidité
- Arrachements de surface
- Résistance à la fissuration, à l'abrasion, au choc, aux produits chimiques, à l'abrasion, à la lumière

## Marquage CE :

Selon le Règlement Produits de Construction (RPC n° 305-2011), le fabricant doit apposer le marquage CE sur chaque produit de construction pour lequel une déclaration de performances (DoP) est établie. Les répartitions des tâches à réaliser en fonction des systèmes d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances sont les suivantes :

		Système d'EVCP				
		4	3	2+	1	1+
par	Tâche à effectuer :					
le Fabricant	CPU	oui	oui	oui	oui	oui
	Evaluation des performances produit selon essai / calcul / valeur tabulée / document	oui	-	oui	-	-
	Essais complémentaires sur échantillons prélevés par lui	-	-	oui	oui	oui
l'Organisme Notifié	Inspection initiale, surveillance, évaluation et appréciation continue du CPU	-	-	oui	oui	oui
	Evaluation des performances produit selon essai / calcul / valeur tabulée / document (y compris l'échantillonnage)	-	oui	-	oui	oui
	Essai par sondage sur échantillons prélevés par l'Organisme Notifié	-	-	-	-	oui

### Explications :

EVCP : Evaluation et Vérification de la Constance des Performances

CPU : Contrôle de Production Usine

-	Gris clair : tâche à effectuer par le fabricant
oui	Gris foncé : tâche à effectuer par l'Organisme Notifié
oui	

Les panneaux à base de bois non revêtus, revêtus et replaqués ou finis, pour usage en intérieur ou extérieur nécessitent un système d'EVCP de niveau 1 à 4, selon les exigences de la norme européenne harmonisée NF EN 13986 comme suit en fonction de leur classe de réaction au feu (Euroclasses) et de leur usage :

Produits de construction	Réaction au feu	Système d'attestation
<b>Usage structurel</b>		
Panneaux avec étape de production améliorant la réaction au feu	A1, A2 B, C	1
Panneaux sans étape de production améliorant la réaction au feu	A1 à E	2+
<b>Usage non structurel</b>		
Panneaux avec étape de production améliorant la réaction au feu	A1, A2 B, C	1
Panneaux sans étape de production améliorant la réaction au feu	A1 à E	3 ou 4

Tous les panneaux bois de parement extérieur mis sur le marché doivent être marqués CE.

Pour les Stratifiés le marquage CE est effectué selon la norme NF EN 438.

## Système certification qualité :

### Certifications pour panneaux supports :

- NF Extérieur CTB-X : contreplaqués à usage en extérieur
- CTB-S : panneaux de particules pour usage milieu sec
- CTB-H : panneaux de particules pour usage milieu humide
- CTB-RH : panneaux de fibres MDF pour emploi milieu humide
- NF Réaction au feu : panneaux à base de bois de classification en réaction au feu M1 ou M2
- Certification en cours pour les panneaux OSB

## Informations environnementales et sanitaires :

Concernant les questions environnementales et sanitaires, les panneaux de parement intérieur sont concernés par les rubriques suivantes :

- Données environnementales
- Eco-certification
- Données sanitaires
  - o usinage
  - o formaldéhyde
  - o Grenelle de l'Environnement 2
- Déchets de bois

Le contenu de ces rubriques est indiqué dans la fiche 01.03.

## Organisations professionnelles :

### IUPC

(Union des Industries du Panneau Contreplaqué)

### UIPP

(Union des Industries des Panneaux de Process)

Téléchargez les fiches POB sur le site [www.catalogue-construction-bois.fr](http://www.catalogue-construction-bois.fr) et sur le site [www.irabois.fr](http://www.irabois.fr)

<b>Fiches P.O.B.</b>	<b>REVÊTEMENTS INTÉRIEURS</b>	<b>P.O.B. : © 2015, FCBA, IRABOIS, Reproduction interdite</b>		
	Panneaux de parement intérieur bois	Janvier 2015	<b>Page : 3</b>	<b>71.04</b>